Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-et-un, le 2 juin à 16 heures, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni salle de l'Odyssée à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent Terrail-Novès, Président.

En application de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, et notamment de son article 6 :

- Le lieu choisi réunit les conditions sanitaires requises
- Le quorum est ramené au tiers des membres en exercice
- Un membre du comité syndical peut être porteur de deux pouvoirs

Etaient présents : M. Aury (Toulouse Metropole), M. Bertorello (Toulouse Metropole), M. Bouche (C.C. des Coteaux du Girou), Mme Couttenier (C.C Save au Touch), M. Espic (Toulouse Metropole), M. Fouchou-Lapeyrade (Toulouse Metropole), M. Jop (Toulouse Metropole), Mme Magdo (Toulouse Metropole), M. Manero (Toulouse Metropole), M. Maurel (C.C. Val'Aïgo), M. Moign (C.C. Hauts Tolosans), M. Normand (C.A. Sicoval), Mme Ousmane (Toulouse Metropole), M. Terrail-Noves (Toulouse Metropole)

Etaient excusés : M. Capel (C.C. des Coteaux du Girou), M. Carral (C.A. Sicoval), Mme Mourgue (Toulouse Metropole), M. Of (C.C Frontonnais), M. Roussel (C.A. Sicoval), M. Chollet (Toulouse Metropole), M. Tronco (C.A. Sicoval)

Excusés ayant donné pouvoir :
M. Briand (Toulouse Metropole), pouvoir a M. Jop
M. Chollet (Toulouse-Metropole), pouvoir a M. Terrail-Noves
Mme Gibert (C.C Frontonnais), pouvoir a M. Bertorello
Mme Gomez (C.C. Save au Touch), pouvoir a Mme Couttenier
M. Trautmann (Toulouse Metropole), pouvoir a Mme Ousmane
Mme Ursule (Toulouse Metropole), pouvoir a M. Espic

Date de la convocation : Jeudi 27 mai 2021

Secrétaire de séance : M. Fouchou Lapeyrade

D2021-29 –**Marché d'entretien de véhicules, d'engins et de matériels de différentes marques (lot 9) par Caujolle Meca + – Avenant n°1**

Il a été passé un accord cadre ayant pour objet la réalisation de prestations pour l'entretien du parc de véhicules légers et poids lourds ainsi que de matériels spécifiques nécessaire au fonctionnement du service de Decoset.

Cet accord-cadre a été conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification du marché, avec tacite reconduction à trois reprises pour une même période, soit une durée totale de 48 mois (4 ans).

Il comporte 15 lots, dont le lot 9 relatif aux prestation d'entretien et fourniture de pièces détachées d'origine de remorques LEGRAS, qui a été attribué à la société Caujolle Meca +

Concernant ledit lot n° 9, il a été constaté que le titulaire ne pouvait assurer, dans des conditions optimales, le passage aux mines de nos remorques. En effet, un tracteur de notre parc est immobilisé pendant la durée de la préparation et du contrôle ce qui a des répercussions sur l'exploitation.

En accord avec le prestataire, il s'avère donc nécessaire de retirer une ligne de son bordereau des prix unitaires, ligne n° 11 « Mines », d'un montant unitaire de 335.00 € HT.

Le montant en moins-value s'élève à 335 € HT pour une intervention. Pour une année, l'estimation est calculée sur la base de 8 contrôles, soit 2 680.00 € HT.

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20210602-D2021-29-DE
Date de télétransmission : 16/06/2021
Date de réception préfecture : 16/06/2021

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le projet d'avenant n°1 au lot 9 de l'accord cadre relatif à la réalisation de prestations d'entretiens de véhicules, d'engins et de matériels de différentes marques
- ✓ **AUTORISE** le Président ou la personne ayant reçu délégation à signer cet avenant et toutes les pièces nécessaires à l'exécution et au règlement de cette prestation,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Déchetteries - COllectes - SElectives - Transbordements - S.M. DECOSET

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	*16*	*16*	*32*
Nombre de voix par délégué	*2*	*1*	*48*
Présents	9	5	14
votants	9	5	14
pouvoirs	4	2	6
Total de voix	**26**	**7**	**33**
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Voix pour	**26**	**7**	**33**

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20210602-D2021-29-DE
Date de télétransmission : 16/06/2021
Date de réception préfecture : 16/06/2021